Commune de Saillans

Département de la Drôme

PLAN LOCAL D'URBANISME
PIECE 4.2
REGLEMENT GRAPHIQUE

Phase APPROBATION

06 mars 2020

Maître d'ouvrage :
Commune de Saillans
Maître d'oeuvre :
Bureau d'études : Claire Bonneton et Adeline Mazars
Urbanistes-Paysagistes

Origine Cadastre © Droits de l'Etat réservés - 2017

Nord

ECHELLE : 1/2500

0 100 200 300 400 500 m

Parcelles
batiments
Bâtiments non cadastrés

ZONAGE DU PLU

Risques Naturels en application de l'article R151-31 et R151-34 du code de l'Urbanisme

- Zone rouge Rd
- Zone rouge R
- Zone rouge R0.7
- Zone rouge R1
- Zone rouge R2
- Zone rouge R3

Inconstructibles

- Zone rouge Rh : Constructible avec prescriptions
- Zone bleue B : Constructible avec prescriptions
- 260.3 Cote de crue centennale (mètre NGF)

Détail centre-bourg 1/1500°